
LE MONDE RELIGIEUX

ROME. — *Déclarations pontificales.* — Le Souverain-Pontife Léon XIII a daigné recevoir en audience privée, ces jours derniers, M. l'avocat Scala, directeur de l'*Italia reale* de Turin.

Or voici, des déclarations que M. Scala a eu le bonheur d'entendre de la bouche de Sa Sainteté, un passage qui montre ce qu'il faut penser des fantaisistes idées de conciliation que les journaux libéraux veulent prêter au Saint-Père à propos des derniers événements.

Léon XIII a dit au directeur de l'*Italia reale* :

— Il faut laisser au Pape sa Rome. J'ai dû précisément, aujourd'hui, faire insérer dans l'*Osservatore Romano* quelques lignes contre certaines manifestations excessives, qui pourraient, spécialement à l'étranger, prendre l'aspect d'un acquiescement du Saint-Siège aux faits accomplis à son détriment et de l'abandon de ses droits sacrés. Je vous prie de reproduire dans votre journal la note de l'*Osservatore Romano*.

— Je m'empresserai de la télégraphier tout de suite.

— Je vous la donnerais moi-même ici, mais elle n'est pas encore imprimée. Vous pourrez la télégraphier ce soir.

— *Une note du Saint-Siège.* — La dépêche suivante a été publiée le 23 août. Le secrétaire d'Etat au Vatican vient d'envoyer une note diplomatique à tous les représentants du Saint-Siège à l'étranger.

Se référant aux événements qui ont placé Victor-Emmanuel III sur le trône d'Italie, le Pape, dans cette note, déclare qu'il continuera à défendre les droits du Saint-Siège au pouvoir temporel. Il ajoute que rien n'est changé dans la situation ni dans les intentions du Souverain Pontife vis-à-vis de l'Italie. Il se considère toujours comme le prisonnier de l'Etat italien.

La note a été communiquée à tous les gouvernements avec lesquels le Vatican maintient des rapports diplomatiques.